

Consultation sur le brouillon du projet de constitution tunisienne

CONTEXTE

L'Union des Tunisiens de Québec (UTQ) a organisé le 12 janvier 2013, en collaboration avec plusieurs associations de Tunisiens, résidents dans les grandes régions de Québec et de Montréal, une consultation portant sur le brouillon du projet de constitution tunisienne.

Maitre Habib Kheider, Député et Coordinateur général de la constitution, a participé par téléphone à cet événement. Il a présenté les grandes lignes de ce projet et il a répondu aux questionnements de la présence.

Dans ce qui suit le résumé des principaux commentaires soulevés par la majorité ou la totalité des participants à cette consultation. Une version détaillée de tous les commentaires a été envoyée au Coordinateur général de la constitution.

INTRODUCTION

Certains participants souhaitent qu'on utilise des phrases courtes, précises et claires.

PARTIE I : LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

À l'article 14, il convient d'ajouter « la bonne gouvernance » aux principes encadrant le fonctionnement de l'administration de l'État tunisien.

PARTIE II : LES DROITS ET LES LIBERTÉS

Il convient d'utiliser un libellé qui empêcherait le législateur de vider le droit ou la liberté de son essence. Proposition : *Lorsque le législateur édicte une loi limitant un droit ou une liberté, il doit se limiter à ce qui est acceptable dans une société libre et démocratique à référence islamique.*

Pour le droit de grève (article 27), il ne doit pas mettre en jeu les intérêts essentiels des gens et leur droit au travail.

Concernant le droit d'accès à l'information (article 28), ce dernier doit être encadré par une loi.

Certains participants souhaitent protéger les croyances et le Sacré dans l'exercice de la liberté d'expression (article 36).

Il est recommandé d'ajouter la protection des droits des Tunisiens à l'étranger, principalement le droit à la protection de l'État tunisien.

PARTIE III, IV ET V : LES POUVOIRS LÉGISLATIF, EXÉCUTIF ET JUDICIAIRE

Il convient de renforcer l'indépendance entre les trois pouvoirs, et ce, à travers une représentation majoritaire des partis de l'opposition dans les commissions parlementaires dites «de surveillance». Toutefois, dans les commissions parlementaires législatives, il est légitime que le ou les partis au pouvoir aient la majorité.

Il est clair qu'il ne faut pas que les crimes commis par le président de la République ou un député au cours de son mandat puissent se prescrire par le temps. L'immunité ne doit pas s'appliquer après la fin du mandat.

Consultation sur le brouillon du projet de constitution tunisienne

À l'article 92, si le processus aboutissant au vote de confiance est précisé, il faut dissoudre le conseil dans les plus brefs délais (première proposition). Sinon, il faudra donner du temps au président de la République pour arriver à une solution avant de procéder à la dissolution (deuxième proposition).

À l'article 95, il est clair qu'il faut préciser à qui le droit, en plus de l'armée et des forces de l'ordre, d'avoir des armes. Certains participants souhaitent limiter l'accès et la possession des armes à l'armée et aux forces de la sécurité intérieure.

Certains participants souhaitent que les procès doivent avoir lieu dans des conditions permettant au public d'y assister (horaires et lieux des procès).

Certains participants proposent que toutes les lois doivent être automatiquement soumises à la Cour constitutionnelle avant leur entrée en vigueur. D'autres souhaitent que le citoyen ait la possibilité de déposer une plainte, auprès de cet Cour, pour contester la constitutionnalité d'une loi.

PARTIE VI : LES ORGANES CONSTITUTIONNELS

Il est recommandé de donner le pouvoir réglementaire à tous ces organes pour qu'ils puissent disposer de l'indépendance requise à leur bon fonctionnement.

VILLE DE QUÉBEC

Québec est la capitale nationale de la province du Québec, abritant le Parlement du Québec et la plupart des institutions gouvernementales.

Québec comptait près de 765 000 habitants en 2011; ce qui en fait la 2e ville la plus peuplée de la province de Québec et la principale agglomération urbaine de l'est du Québec.

Québec est une des villes les plus touristiques au monde, connue pour la richesse de son histoire et pour sa vie culturelle francophone.

Québec est l'une des villes canadiennes les plus prospères en ayant un des plus bas taux de chômage et une économie diversifiée. Les secteurs en croissance sont les biotechnologies et les technologies appliquées, le tourisme et les assurances.

Québec est aussi un centre portuaire important : Son port est le troisième en importance au Canada en termes de tonnages. De plus, il reçoit près de 100 000 croisiéristes par année.

Québec est aussi une ville universitaire abritant 8 universités, dont l'[Université Laval](#), principale université de Québec, [Université du Québec](#) (siège social), [École nationale d'administration publique](#) (ENAP) et [Institut national de la recherche scientifique](#) (INRS).

COMMUNAUTÉ TUNISIENNE DE LA VILLE DE QUÉBEC

La communauté tunisienne de la ville de Québec est estimée à plusieurs centaines de personnes, dont plusieurs d'entre elles sont des étudiants qui fréquentent différents établissements universitaires de Québec.

La communauté tunisienne de la ville de Québec est une jeune communauté qui est en pleine croissance démographique.

La communauté tunisienne de la ville de Québec se distingue par sa diversité et par son niveau d'éducation très élevé. Des Québécoises et Québécois d'origine tunisienne sont présents dans le secteur privé, notamment dans le milieu des affaires, dans le secteur public fédéral, provincial et municipal,

Consultation sur le brouillon du projet de constitution tunisienne

ainsi que dans le milieu universitaire, dans l'enseignement et dans le secteur de la recherche et développement.

UNION DES TUNISIENS DE QUÉBEC

Vision

Pour une communauté tunisienne solidaire, fière de son identité, dynamique et entreprenante pour la prospérité de la Tunisie.

Mission

L'**UTQ** a vu le jour le 18 janvier 2012. Elle est une association à but non lucratif, sans aucune affiliation politique et ayant comme mission :

Regrouper les Tunisiennes et les Tunisiens de la grande région de Québec dans un cadre socioculturel favorisant l'épanouissement communautaire et la participation active aux efforts visant la prospérité de la Tunisie.

Objectifs généraux

- Offrir un cadre socioculturel favorisant le sentiment d'appartenance à la Tunisie et renforçant la fierté de l'identité et de la culture tunisienne;
- Offrir des services aidant à l'exercice actif de la citoyenneté tunisienne;
- Renforcer les liens communautaires des Tunisiennes et des Tunisiens de la grande région de Québec et consolider sa capacité d'action communautaire en harmonie avec la société d'accueil;
- Mettre en œuvre des initiatives visant à contribuer à la prospérité de la Tunisie;
- Promouvoir la communauté tunisienne et sa culture au sein de la société québécoise et canadienne.

Coordonnées



631, rue Cavelier, Québec, QC,
G1X 3H6, Canada



+1 (418) 650-6250



[http://www.facebook.com/unio
ndestunisiensdequebec](http://www.facebook.com/unio
ndestunisiensdequebec)



www.tunisiens.ca